

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 199 - juin 2013

Comme de nombreux territoires ruraux, le Sud Grésivaudan est un territoire en voie de périurbanisation : d'une part, l'accroissement de sa population est surtout le fait d'un solde migratoire positif, d'autre part, les nouveaux arrivants occupent souvent un emploi à l'extérieur de la zone. Il en résulte des déplacements croissants, d'où un développement des nuisances et une pression foncière accrue. Les acteurs du territoire souhaitent contenir ces évolutions, en développant l'emploi local et en adoptant des règles d'urbanisme plus contraignantes. Plus globalement, le Sud Grésivaudan aspire à devenir un territoire "force de connexion" entre Grenoble et Valence, en s'appuyant notamment sur la centralité de l'agglomération de Saint-Marcellin.

*Nicolas Forest
Philippe Bertrand*

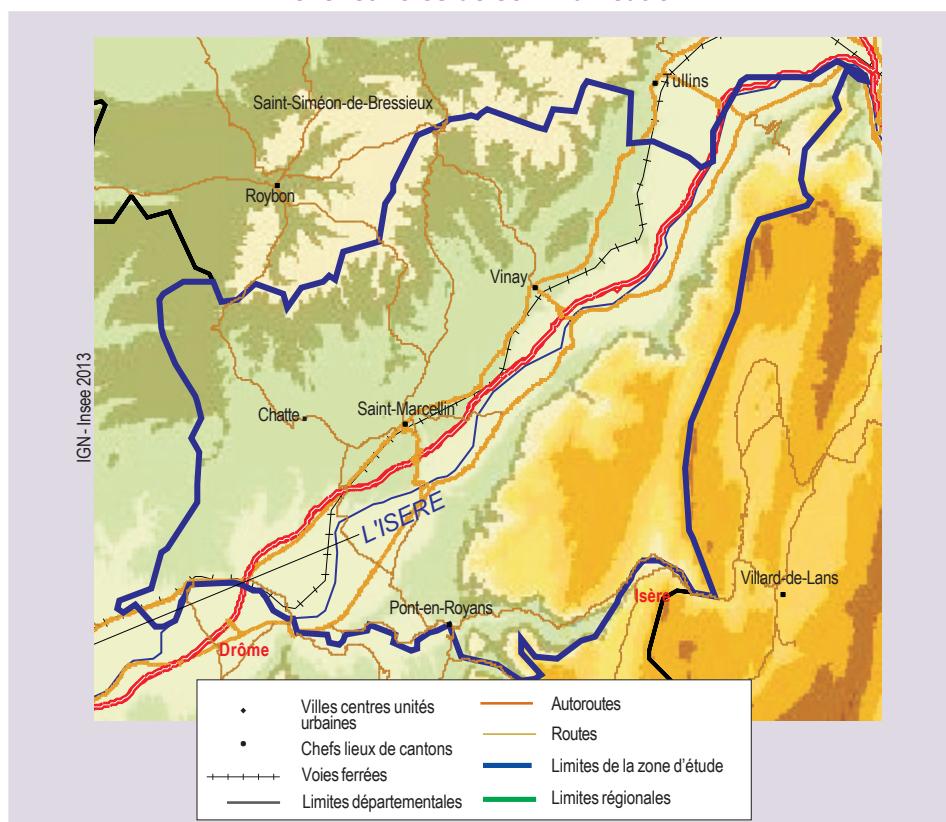
Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Sud Grésivaudan : un équilibre à trouver pour maîtriser le mouvement de périurbanisation

Délimité au nord-ouest par le plateau de Chambaran et au sud-est par les contreforts du massif du Vercors, traversé par l'Isère et l'autoroute A49, à mi-chemin entre Grenoble et Valence, le Sud Grésivaudan relie le cœur des Alpes à la vallée du Rhône. En 2009, ce territoire compte 48 communes et 43 300 habitants. La population est peu concentrée et un peu plus d'un habitant sur trois vit dans les trois principales communes (Saint-Marcellin 8 000 habitants, Vinay 4 000 habitants et Chatte 2 400 habitants). Saint-Marcellin et Chatte occupent une place centrale dans le territoire ; elles forment un pôle d'emploi dont l'aire urbaine, entièrement

englobée dans le Sud Grésivaudan, concentre près de 6 habitants sur 10. Saint-Marcellin est aussi, avec Chatte, au cœur d'un bassin de vie de 36 communes qui rayonne sur la quasi-totalité du territoire (35 000 personnes habitent ce bassin de vie). On y trouve la majorité des équipements dits de la gamme supérieure, tels que l'hypermarché, le lycée ou le cinéma. Centré sur une unité urbaine de taille moyenne, le Sud Grésivaudan demeure un territoire au paysage rural, avec peu de surfaces artificialisées (2 %, moins que dans la zone de référence¹). Les territoires agricoles couvrent 53 % de l'espace, la forêt 41 % ; c'est plus que dans la référence rurale. En revanche, on

Relief et voies de communication



Carte d'identité du territoire

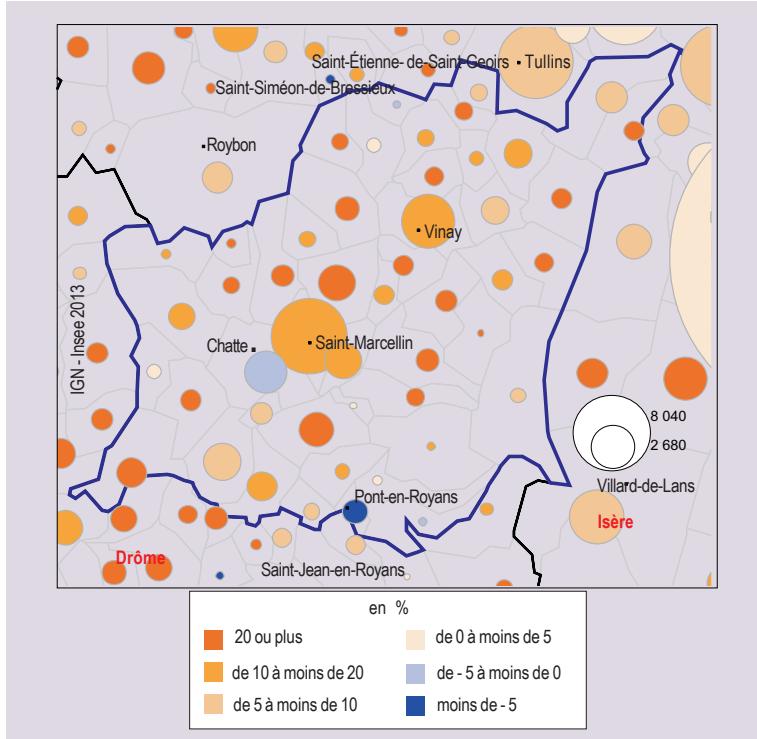
	Sud Grésivaudan		Référence		Région
	1999	2009	1999	2009	2009
Population	37 586	43 272	1 084 124	1 227 316	6 174 040
Poids dans la région	0,7	0,7	19,2	19,9	///
Densité (hab./km ²)	63	73	62	70	141
Nombre de communes	48	48	1 192	1 192	2 879
donc % en EPCI (*)	95,8	97,9	74,2	97,6	95,4
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	76,0	77,0	57,7	57,7	85,7
Part des moins de 25 ans (%)	30,0	29,6	30,9	30,0	31,8
Part des 65 et plus (%)	17,7	18,0	17,5	17,9	16,0
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,70	1,64	1,77	1,68	1,99

(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2011

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Une croissance démographique de plus en plus soutenue, essentiellement due au solde migratoire

Nombre d'habitants en 2009 et évolution de la population entre 1999 et 2009



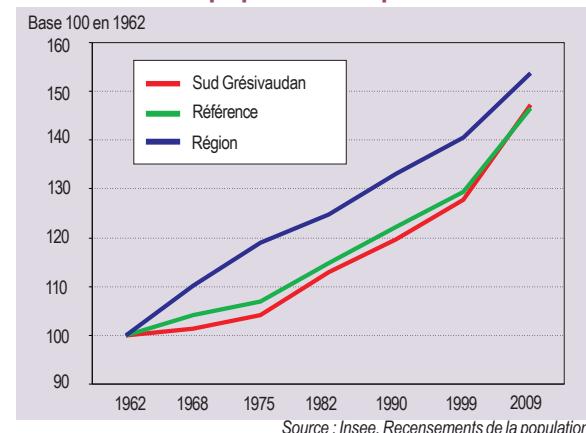
trouve sur le territoire très peu de zones naturelles à végétation herbacée.

En 1975, la population dépassait tout juste 30 000 habitants. La périurbanisation a ensuite touché le territoire et la population a progressé grâce aux migrations résidentielles (35 200 habitants en 1990, 37 600 en 1999). Mais c'est

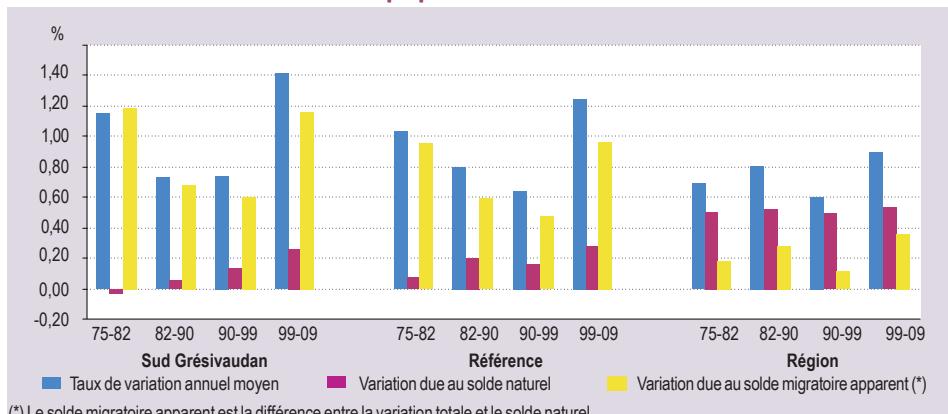
¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "Grandes agglomérations", "périurbain", "rural", "stations de montagne", "villes moyennes".

Le Sud Grésivaudan est comparée au territoire de type "rural". Cette zone de référence est constituée de l'Ardèche méridionale, du Beaujolais, du Forez, de la Vallée de la Drôme-Diois, de la Drôme des Collines, d'Une Autre Provence, de la Bièvre-Valloire, du Vals du Dauphiné-Nord Isère, de la Bresse-Revermont-Val de Saône, du Bugey, de l'Avant Pays Savoyard-Chartreuse, des Monts du Lyonnais, du Pilat et du Sud Grésivaudan.

Évolution de la population depuis 1962



Taux de variation annuel de la population



Depuis 1999, la croissance de la population s'accélère sous l'effet de l'excédent migratoire

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	1 075	529	546	+ 10,4
de 15 à 19 ans	280	414	-134	- 5,2
de 20 à 29 ans	1 185	1 523	-338	- 7,9
de 30 à 39 ans	1 659	889	770	+ 15,7
de 40 à 54 ans	1 184	717	467	+ 5,3
de 55 à 64 ans	579	364	215	+ 4,1
65 ans et plus	374	218	156	+ 2,1
Ensemble	6 335	4 653	1 682	+ 4,4

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	28	4	24	+ 3,8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	260	154	106	+ 8,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	645	388	257	+ 14,1
Professions intermédiaires	1 154	789	365	+ 8,9
Employés	1 004	727	277	+ 5,5
Ouvriers	819	607	212	+ 3,7
Retraités	691	353	338	+ 3,5
Étudiants et élèves	269	833	-564	- 22,8
Autres inactifs	416	257	159	+ 6,6
Ensemble	5 288	4 112	1 176	+ 3,6

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

De plus en plus de logements, mais de moins en moins de résidences secondaires

dans les années 2000 que la population a le plus augmenté : + 15 % en dix ans, soit deux points de plus que dans la zone de référence et six points de plus qu'en Rhône-Alpes. La croissance démographique s'est accélérée par rapport à la période 1990-1999, puisque la

Les caractéristiques des logements

	Sud Grésivaudan			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Résidences principales	17 611	87,3	+ 21,4	81,1	+ 19,6
Résidences secondaires	999	5,0	- 14,8	10,9	+ 1,0
Logements occasionnels	77	0,4	- 41,4	0,6	- 19,4
Logements vacants	1 484	7,4	+ 43,9	7,5	+ 27,9
Ensemble des logements	20 171	100,0	+ 19,8	100,0	+ 17,5

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Sud Grésivaudan			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	12 955	73,6	/ / /	73,6	/ / /
Appartements	4 508	25,6	/ / /	25,7	/ / /
Autres	147	0,8	/ / /	0,7	/ / /
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	12 127	68,9	+ 28,0	66,0	+ 26,3
Locataires d'un logement vide non HLM	3 329	18,9	+ 25,8	21,0	+ 21,2
Locataires d'un logement vide HLM	1 469	8,3	+ 4,0	9,3	+ 7,6
Locataires d'un logement meublé	161	0,9	+ 29,8	1,0	+ 17,0
Logés gratuitement	524	3,0	- 37,9	2,7	- 40,5
Ensemble des résidences principales	17 611	100,0	+ 21,4	100,0	+ 19,6

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

population a augmenté annuellement en moyenne de 1,4 % sur la période 1999-2009 contre 0,7 % sur la période précédente. Le solde naturel a doublé d'une période à l'autre, signe de la présence croissante de jeunes ménages ; mais l'augmentation de la population reste toujours le fait de l'apport migratoire, à hauteur de 80 %.

Entre 2003 et 2008, 4 600 personnes ont quitté le Sud Grésivaudan et 6 300 sont venues s'y installer, d'où un solde migratoire positif de près de 1 700 personnes. Ce solde positif résulte quasi-exclusivement d'un apport de population en provenance de l'aire urbaine de Grenoble. Les flux d'entrée et de sortie avec l'ensemble des autres aires urbaines se compensent, même si, marginalement, on observe un solde négatif d'une centaine de personnes avec l'aire urbaine de Romans-sur-Isère.

Cet apport migratoire est de type périurbain, essentiellement composé de familles de trentenaires (+ 770 personnes de 30 à 39 ans) avec enfants (+ 550 personnes de moins de 15 ans). Les personnes âgées de 25 à 39 ans représentent près de la moitié des nouveaux arrivants de plus de 15 ans alors qu'elles comptent pour seulement 18 % dans la population stable. Ces nouveaux arrivants sont également plus diplômés que la population stable : 34 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 16 % de la population stable. Le solde migratoire est positif pour toutes les catégories socioprofessionnelles, à l'exception toutefois des étudiants. Ces derniers quittent le Sud Grésivaudan à défaut de pouvoir y trouver les établissements d'enseignement supérieur susceptibles de les accueillir, les universités les plus proches étant situées à Grenoble et à Valence. Ce phénomène est typique d'une zone à dominante rurale, avec un déficit de personnes de 18 à 25 ans assez marqué et une population âgée surreprésentée. L'indice de jeunesse, qui rapporte les moins de 25 ans aux 65 ans et plus, est même légèrement inférieur à celui de la référence rurale : 1,6 contre 1,7 (et 2,0 en Rhône-Alpes).

La structure par catégorie socioprofessionnelle est finalement très proche de celle de la zone de référence ; le territoire se distingue surtout par rapport à Rhône-Alpes, avec plus de ménages de retraités (29 %) et d'ouvriers (17 %). Mais les apports migratoires récents tendent à modifier cette structure puisque les employés, professions intermédiaires et cadres sont 35 % en 2009 contre 29 % dix ans auparavant.

Cette structure explique un niveau de revenu fiscal moyen plutôt bas, quasi-identique à celui de la zone de référence (21 000 euros contre 21 400 euros), mais inférieur de 3 000 euros

L'augmentation des emplois ne compense pas l'afflux d'actifs occupés

à celui de la région. Toutefois, dans les années 2000, le revenu fiscal moyen a davantage progressé dans le Sud Grésivaudan que dans la référence rurale ou même qu'en Rhône-Alpes. Saint-Marcellin est la moins favorisée des trois communes principales : le revenu fiscal médian y est inférieur de 2 000 euros à celui de Chatte ou de Vinay. C'est également une commune qui connaît de fortes disparités de revenu fiscal, puisque les 10 % des revenus les plus élevés sont 7 fois supérieurs aux 10 % des revenus les moins élevés contre moins de 4 fois pour Vinay et Chatte. La part plus importante des pensions et retraites dans les revenus déclarés à Saint-Marcellin explique en partie les écarts constatés. De plus, la précarité liée au contexte urbain est très présente dans la commune ; les personnes vivant avec un bas revenu représentent plus du quart de la population.

De 1999 à 2009, le nombre de logements a augmenté de près de 20 %, passant de 17 000 à 20 000, soit 2,5 points de plus que dans la zone de référence. Les résidences principales représentent désormais plus de 87 % des logements (contre 81 % pour la référence). Le nombre de résidences secondaires a baissé de près de 200 sur la période, celles-ci ne représentant plus que 5 % du nombre total de logements (contre 11 % pour la référence). Elles sont principalement localisées sur le plateau de Chambaran et dans le massif du Vercors. Un certain nombre d'entre elles ont pu être transformées en résidences principales,

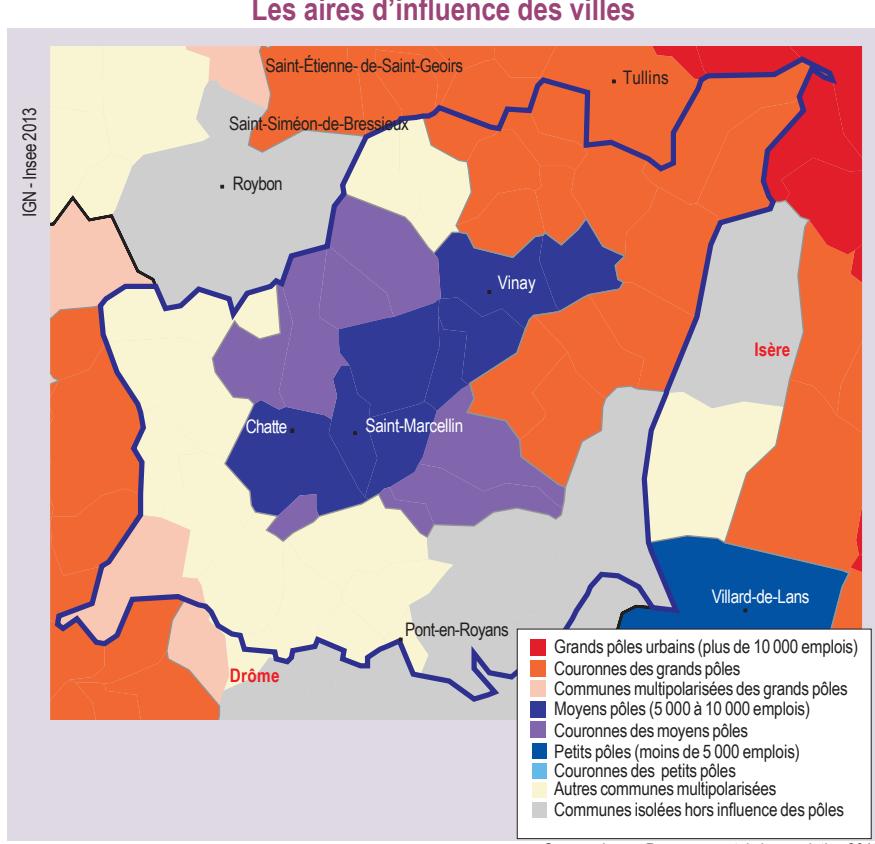
conséquence de la croissance démographique liée à l'apport migratoire.

Les propriétaires de leur résidence principale sont un peu plus nombreux que dans la zone de référence (69 % contre 66 %) tandis que les maisons représentent les trois quarts des résidences principales, comme dans la référence. Sur les dix dernières années, le nombre d'appartements a progressé de près de 40 %, contre 20 % pour les maisons individuelles. En nette croissance, la part de l'habitat collectif va sans doute continuer d'augmenter car la pression foncière accrue, résultant de l'apport migratoire, impose l'adoption de règles d'urbanisme plus contraignantes dans le cadre du SCOT.

Après une quasi-stagnation sur plus de vingt ans, passant seulement de 11 400 en 1975 à 12 000 en 1999, le nombre d'emplois a connu une progression significative sur la période 1999-2009, puisqu'on compte 13 600 emplois en 2009. Cette augmentation, essentiellement constatée dans le secteur tertiaire (+ 35 %) et dans celui de la construction (+ 24 %), est la conséquence directe de la croissance démographique. En d'autres termes, c'est l'activité présente, liée à la présence de la population sur le territoire, qui fait la différence avec 1 600 emplois supplémentaires en dix ans. Sur la même période, les activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone se sont stabilisées alors qu'elles n'avaient cessé de décroître entre 1975 et 1999.

La majorité des actifs occupés résidant dans le territoire (60 %) disposent d'un emploi dans le territoire : le Sud Grésivaudan ne peut donc pas être considéré comme une zone périurbaine à proximité de Grenoble. Cela ne doit cependant pas masquer une évolution particulièrement nette : le nombre d'actifs habitant le territoire augmente plus rapidement que les emplois. Il y avait, en 1999, 79 emplois dans la zone pour 100 actifs ; en 2009, il n'y en a plus que 74. Il en résulte une augmentation du nombre de navettes domicile-travail vers l'extérieur du territoire, passant de 5 200 à 7 400 en 10 ans. En 2009, 40 % des actifs occupés résidents du Sud Grésivaudan travaillent en dehors du territoire, contre 34 % en 1999. Sur les 7 400 actifs sortant de la zone, 4 300 travaillent dans l'unité urbaine de Grenoble, 640 dans celle de Romans-sur-Isère et 540 dans celle de Tullins. En moyenne, leur temps de trajet domicile-travail est estimé à trois quarts d'heure.

Cette évolution, caractéristique des territoires en voie de périurbanisation, s'accompagne d'une augmentation des nuisances. À titre



Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Sud Grésivaudan		Référence		Région	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Agriculteurs exploitants	3,2	2,4	3,6	2,5	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6,7	5,7	6,8	6,2	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,0	8,1	5,9	7,5	9,5	11,8
Professions intermédiaires	12,0	13,7	12,4	14,0	15,4	16,0
Employés	8,0	8,3	8,4	9,0	10,6	10,9
Ouvriers	24,6	20,7	22,7	20,2	20,3	17,6
Retraités	33,8	37,1	34,1	36,6	28,8	31,6
Étudiants et élèves	0,1	0,1	0,3	0,2	2,6	2,1
Autres inactifs	5,7	3,8	5,8	3,9	5,7	3,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation complémentaire)

s'effectuent en voiture (85 % contre près de 90 % dans la référence), la part des déplacements effectués en transports en commun y est supérieure de près de 5 points (13 % contre 8 %). Une bonne desserte ferroviaire (le Sud Grésivaudan est traversé par la voie ferrée Valence-Grenoble) explique cette différence ; les travaux en cours sur cette ligne dans le cadre du contrat de plan État-Région 2007-2012 (doublement et électrification de la voie entre Moirans et Romans, amélioration des équipements d'exploitation...) doivent d'ailleurs permettre d'améliorer la fréquence des trains et la rapidité des dessertes, et de limiter ainsi les différentes nuisances.

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros	Sud Grésivaudan		Référence		Région	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	20 656	21 029	21 018	21 433	23 749	24 120
Foyers fiscaux non imposés (en %)	49,2	48,5	49,3	48,9	43,8	43,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	31 076	31 333	31 624	32 177	34 010	34 634
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	25,9	///	26,4	///	23,3

Sources : Insee - DGFiP - Revenus des foyers fiscaux

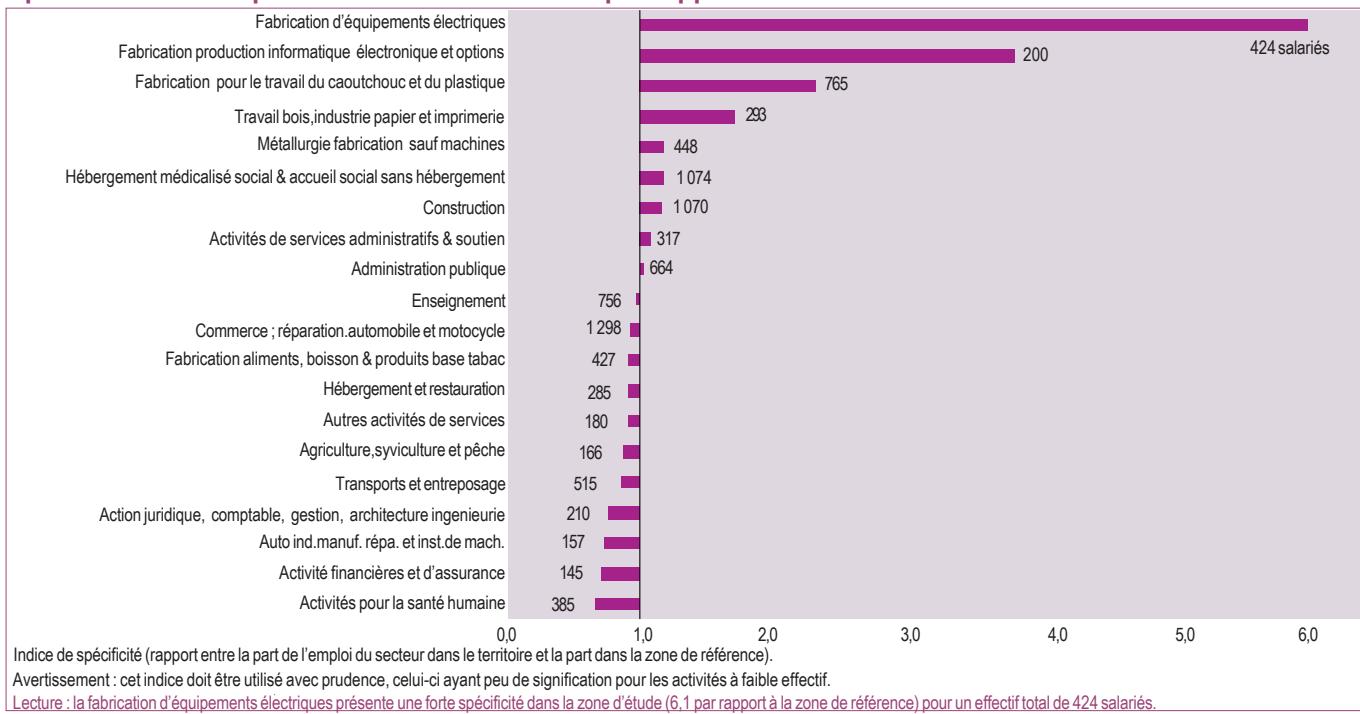
Un secteur industriel encore relativement important et diversifié

d'exemple, dans le cadre de ses déplacements pour le travail ou pour les études, un habitant du Sud Grésivaudan émet plus de 900 kilos de CO₂ par an ; c'est 100 kilos de plus que dans la zone de référence rurale et 300 kilos de plus que la moyenne régionale. Mais il convient de noter que même si la très grande majorité des déplacements domicile-travail des actifs travaillant en dehors de la zone

En plus des efforts déployés en matière de transports, le développement de l'emploi local, plus encore que la limitation de l'apport migratoire, constitue un enjeu majeur pour le territoire aux niveaux économique et environnemental. À cet égard, les acteurs du territoire demandent que le SCOT prenne mieux en compte le rôle de Saint-Marcellin en tant que ville-centre au sein d'une aire urbaine reliant celle de Grenoble à celles de Romans-sur-Isère et Valence.

L'industrie peut jouer un rôle dans le développement du territoire. Elle a d'ailleurs globalement mieux résisté sur longue période que dans la région. En Rhône-Alpes, l'emploi industriel a baissé de - 36 % entre 1975 et 2009 ; il a mieux résisté dans les territoires ruraux (- 20 %), et plus particulièrement dans le Sud Grésivaudan (- 17 %). Dans le

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Marché du travail

15 ans et plus	1999			2009		
	Sud Grésivaudan	Référence	Région	Sud Grésivaudan	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	15 143	424 765	2 308 240	18 425	508 238	2 659 590
Dont salariés	12 666	350 712	2 017 413	15 790	429 119	2 332 368
Dont non salariés	2 477	74 053	290 827	2 634	79 119	327 223
Chômeurs	1 763	53 467	286 935	1 698	54 676	288 945
% de chômeurs dans la population active	10,4	11,1	11,0	8,4	9,7	9,8

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Un bon accès aux services malgré le léger sous-équipement de certaines communes

territoire, la perte de 600 emplois sur un total d'environ 4 000, est concentrée sur les années 2000. En 2009, l'industrie représente 25 % des emplois, soit trois points de plus que dans la zone de référence. Le secteur de la fabrication d'équipements électriques, avec notamment les établissements Legrand France à Saint-Marcellin et Cotherm à Vinay, est particulièrement bien représenté ; il compte 420 emplois. Une autre spécificité est la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique : 765 emplois avec Unidecor à Saint-Marcellin. On peut également citer la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques avec 200 emplois.

Le travail du bois, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (SDMS à Saint-Romans) sont également plus développés que dans la zone de référence.

L'implantation de l'industrie est confirmée par le nombre de créations d'établissements industriels. Sur la période récente, elles sont proportionnellement supérieures à celles enregistrées dans la zone de comparaison et en Rhône-Alpes. En 2011, ces créations représentent 14 % de l'ensemble des créations d'entreprise, contre 8 % dans la zone de référence et 6 % en Rhône-Alpes.

Les principaux employeurs du territoire relèvent toutefois de l'économie présente : commerce et réparation automobile (1 300 emplois ; Isère Distribution à Chatte emploie près de 200 personnes), santé et action sociale et construction (presque 1 100 emplois chacun).

La diversité de son industrie (dont le poids est toujours élevé), combinée au développement de son économie présente et à l'augmentation des migrations alternantes vers d'autres pôles d'emploi, peuvent expliquer, pour le Sud Grésivaudan, un taux de chômage un peu plus bas que celui de la zone de référence (8,4 % de la population active en 2009 contre 9,7 % pour la zone de référence et 9,8 % pour la région). Cependant, la demande d'emploi a fortement augmenté depuis le début de la crise en 2009. Sur la période récente, celle des femmes croît plus que celle des hommes. Au-delà des phénomènes conjoncturels, une explication peut être la difficulté pour les conjoints d'actifs nouvellement arrivés à trouver un emploi sur le territoire.

En 2011, le niveau d'équipement moyen des communes du territoire est légèrement inférieur à celui de la zone de référence. Concernant les équipements de proximité, le déficit est plus

Une agriculture valorisant des produits à forte image de marque

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2009

	Sud Grésivaudan		Référence
	Effectifs	%	
Activités présentielles	7 676	56,6	59,1
Activités non présentielles	5 886	43,4	40,9
Ensemble	13 562	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2009	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	15 143	100,0	18 437	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	9 955	65,7	11 038	59,9
dont résidant et travaillant dans la même commune	4 978	32,9	4 932	26,7
Travaillant en dehors de la zone	5 188	34,3	7 399	40,1
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	12 018	100,0	13 556	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	9 955	82,8	11 038	81,4
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	2 063	17,2	2 518	18,6
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,79	///	0,74	///

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

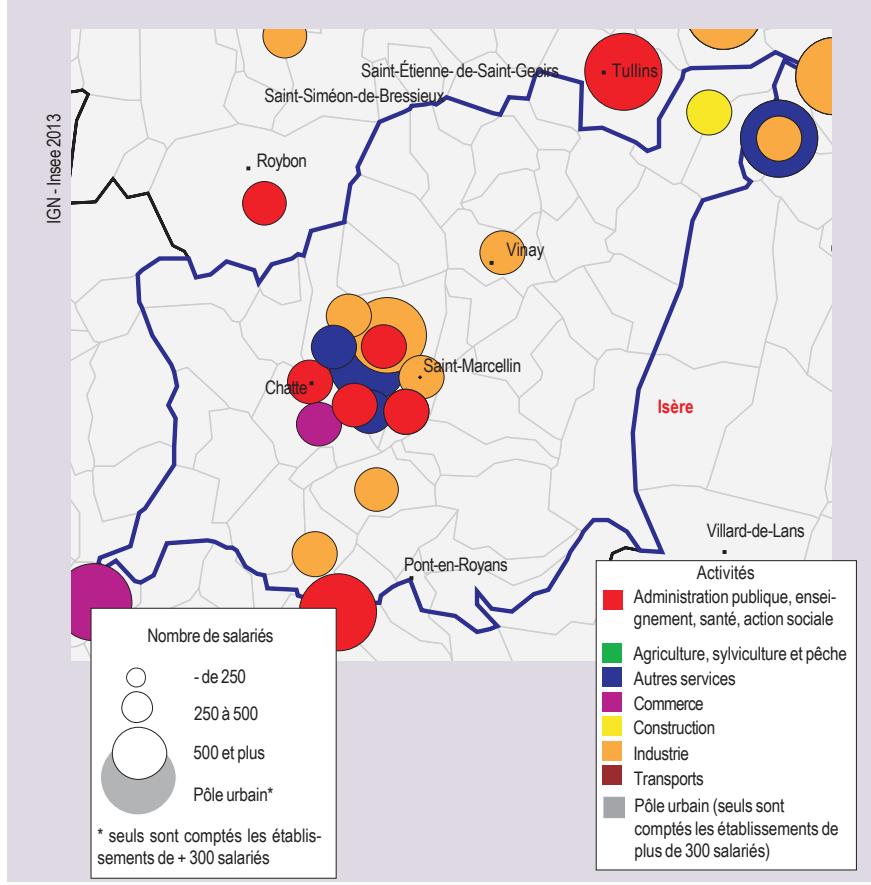
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Sud Grésivaudan		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	
En 2011	374	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	156	+ 157,1	
Flux annuel moyen 2009-2011	402	+ 118,3	

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



Répartition de l'emploi par fonction en 2009

	Sud Grésivaudan		Référence
	Effectifs	%	
Conception, recherche	177	1,3	1,5
Prestations intellectuelles	211	1,6	2,2
Agriculture	774	5,7	5,7
Bâtiment	1 274	9,4	8,3
Fabrication	2 394	17,7	14,0
Commerce interentreprises	370	2,7	3,3
Gestion	1 150	8,5	9,8
Transport, logistique	1 000	7,4	8,5
Entretien, réparation	993	7,3	8,2
Distribution	1 028	7,6	7,6
Services de proximité	1 315	9,7	10,5
Éducation, formation	643	4,7	5,0
Santé, action sociale	1 153	8,5	8,5
Culture, loisirs	231	1,7	1,5
Administration publique	848	6,3	5,4
Ensemble	13 562	100,0	100,0

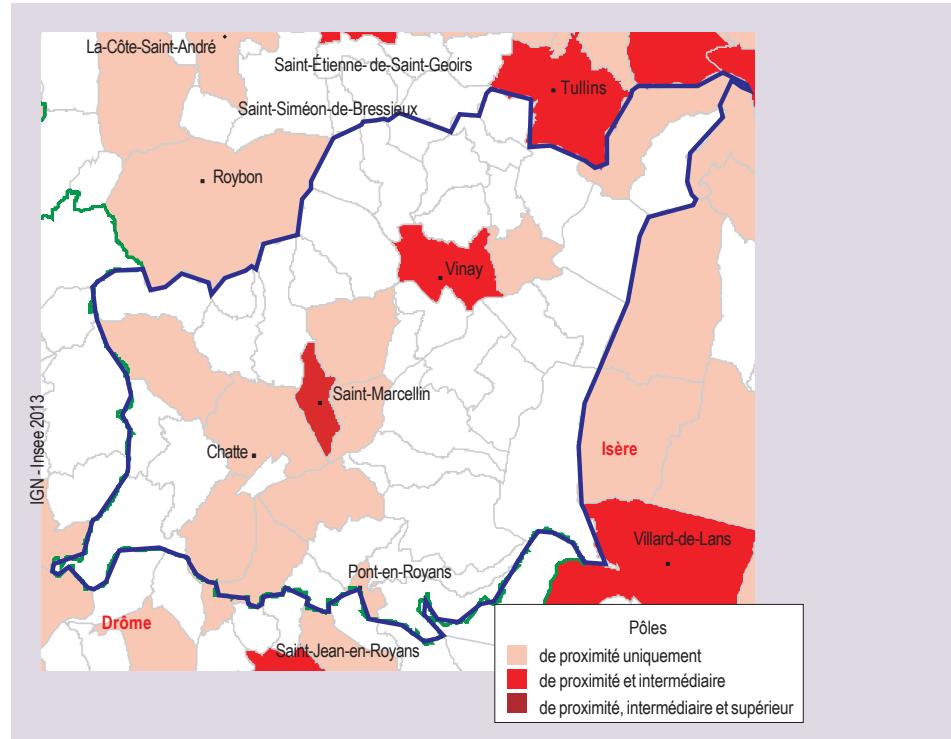
Source : Insee, Recensement de la population 2009 (exploitation complémentaire)

marqué pour les boulangeries (avec six boulangeries pour 10 000 habitants contre neuf en zone de référence), les banques (3,5 banques pour 10 000 habitants contre 5 pour la zone de référence), les boucheries-charcuteries et les infirmiers. Il en est de même pour quelques équipements de la gamme supérieure, avec l'absence notable de certaines spécialités médicales (cardiologie, dermatologie). Mais la situation géographique de Saint-Marcellin, au centre du territoire, ainsi que la desserte routière et autoroutière, assurent un accès facile aux services. La proportion d'habitants éloignés des équipements est finalement plus faible que dans la référence rurale, que ce soit pour les services de santé, d'éducation, de loisirs, ou même pour les principaux commerces. Face à l'augmentation de la population, maintenir le niveau d'équipement et de services est un enjeu pour le territoire.

En 2006, les territoires agricoles représentent 53 % du territoire du Sud Grésivaudan, contre 47 % dans la zone de référence. L'agriculture est marquée par l'importance de l'arboriculture, laquelle imprime sa marque dans le paysage, notamment le long de la vallée de l'Isère, avec de très nombreuses plantations de noyers (la noix de Grenoble bénéficie d'une AOC depuis 1938), ainsi que, de façon plus anecdotique, à Saint-Hilaire-du-Rosier, centre de la production de cerises Ratafia. Le Sud Grésivaudan est également réputé pour sa production de fromages : le Saint-Marcellin -pour lequel une demande d'IGP a été déposée- et le Bleu du Vercors qui jouit également d'une AOC.

La capacité d'accueil touristique reste limitée, avec 11 lits au km² en 2009, soit moins de la moitié de la capacité constatée dans la zone de référence rurale. Elle se compose majoritairement de résidences secondaires. Le tourisme génère 120 emplois directs, ce qui représente seulement 1 % de l'emploi total. L'enjeu est de mieux faire connaître ce territoire aux portes du Vercors et riche d'un fort patrimoine historique, par la création d'un nouveau site internet dédié au tourisme et par la définition d'actions concrètes au sein du contrat de Pays. ■

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2010

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, juin 2013

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775

Fiscalité locale en 2008*

	Sud Grésivaudan		Référence	
	Produit en euro / habitant	Produit en %	Produit en euro / habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	162	18,3	171	19,4
Foncier bâti	283	32,1	245	27,8
Foncier non bâti	17	2,0	19	2,2
Taxe professionnelle	420	47,6	446	50,6
Total des 4 taxes	882	100,0	882	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Sud Grésivaudan	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	542	616	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,98	0,81	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	24,6	36,8	38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : le PNR du Haut-Jura, le Bassin de Montélimar, la Plaine de l'Ain-Côtière, le Haut-Bugey.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Une Autre Provence, Alpes-Sud-Isère, les Monts du Lyonnais, Rhône-Pluriel...

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.